

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES ETCHÉMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 8 NOVEMBRE 2019, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Maxime Vachon  
Siège #2 - Christian Lamontagne  
Siège #3 - Alexandre Provençal  
Siège #4 - André Loubier  
Siège #5 - Samuel Goudreau  
Siège #6 - Richard Fauchon

Est/sont absents:

Les membres présents forment le quorum. Monsieur Philippe Côté, directeur général, est présent à la réunion et Madame Johanne Nadeau, directrice générale adjointe est également présente à la réunion.

**1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2019**

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

292-11-2019

**2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les conseillers ont tous reçu au préalable l'ordre du jour de la réunion.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**3.1** - Approbation de la liste des comptes du mois

**3.2** - Changement de signataires Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)

**3.3** - Engagement Madame Jacinthe Blanchet : Aide et soutien à la comptabilité

**3.4** - Mandat aux notaires : gestion des affaires courantes

**3.5** - Ameublement de bureau

**3.6** - Adoption du procès-verbal du 04 octobre 2019

**3.7** - Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2019

**3.8** - Modification des heures d'ouverture du bureau temps des Fêtes

**4 - LÉGISLATION**

**4.1** - Avis de motion Règlement 01-2020 Budget et taxation 2020

**4.2** - Ventes pour taxes 2017

**5 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**

**5.1** - Compte-rendu du directeur incendie

**5.2** - Aide Financière formation officiers non urbain

**5.3** - Adoption du Plan de Sécurité Civile et Mesures d'Urgence

**5.4** - Reconstruction toit de la caserne incendie

**6 - VOIRIE TRANSPORT**

**6.1** - Rapport de l'inspecteur

- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU
  - 7.1 - Servitude borne sèche Charles-Édouard Breton
- 8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 8.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
  - 8.2 - Correction d'office à apporter au règlement 05-2019
- 9 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE
  - 9.1 - Contrat Escouade Canine MRC 2017
- 10 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
  - 10.1 - Activité Loisirs : Glissades d'hiver, embauche préposés
  - 10.2 - Contrat fleurs 2020 à Serres Laliberté
  - 10.3 - Comité de Pilotage PFM-MADA Compte-rendu rencontre 23 septembre 2019
- 11 - CORRESPONDANCE
  - 11.1 - Correspondances diverses
  - 11.2 - Résolution Sainte-Sabine
- 12 - VARIA
  - 12.1 - Demande Fabrique : Commandite financement Église : Chorale Noël
  - 12.2 - Plan triennal MRC 2020-2023
  - 12.3 - Demande d'appui nouveau fonds réseau routier local
  - 12.4 - Demande la Grande Guignolée des Médias
  - 12.5 - Achat d'équipement incendie
  - 12.6 - Pneus d'hiver
  - 12.7 - Blâme
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

### 3 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

293-11-2019

#### 3.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

**IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la liste des comptes présentée aux membres du conseil totalisant 104 325.79 \$ (111 254.43 \$ - 6928.64 \$) \$ soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 05-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

MM. Maxime Vachon, Christian Lamontagne et André Loubier demandent de ne pas payer la facture totale de la firme d'avocats Tremblay Bois Migneault Lemay aux fins de plus amples vérifications pour un montant de 6928.64 \$ et qu'elle soit déduite des présents comptes du mois.

ADOPTÉE

294-11-2019

#### 3.2 - Changement de signataires Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)

**IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** nommer Monsieur Philippe Côté, directeur général, et Madame Johanne Nadeau, directrice générale adjointe, personnes-ressources concernant la gestion du projet de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford en lien avec le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés de Service Canada, et ce, relativement à un projet approuvé en mars 2019 et qui impliquait notamment l'achat d'un nouveau réfrigérateur, d'un téléviseur intelligent, d'un lave-vaisselle et de six (6) fauteuils; l'ensemble de ces équipements contribuent à maintenir les activités sociales et de cuisine pour les aînés de la Municipalité.

**DE** résilier Madame Linda Gilbert, ex.-directrice générale, à la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford à titre de personne-ressource pour le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

ADOPTÉE

295-11-2019

**3.3 - Engagement Madame Jacinthe Blanchet : Aide et soutien à la comptabilité**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder dès maintenant à l'engagement à temps partiel d'une personne qui agira à titre d'ajointe administrative afin d'accomplir des tâches de nature comptable, qui maîtrise bien le logiciel CIM (Coopérative d'informatique municipale) et qui pourrait assurer la bonne marche des activités financières et administratives compte tenu de l'embauche récente d'un nouveau Directeur général et d'une nouvelle Directrice générale adjointe;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**DE** procéder à l'embauche de Madame Jacinthe Blanchet à temps partiel principalement pour des tâches d'aide et de soutien aux finances et à la comptabilité.

ADOPTÉE

296-11-2019

**3.4 - Mandat aux notaires : gestion des affaires courantes**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford mandate pour l'année 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre, les notaires et firmes de notaires suivants. Le choix du notaire ou de la firme de notaires pour chacun des mandats sera déterminé par l'administration et/ou le Conseil municipal notamment en fonction l'expertise et la connaissance préalable des dossiers :

Me Andrée-Anne Déry à Lac-Etchemin;

Samson, Larivière, Bolduc, Notaires à Saint-Prospér;

Me Sabrina Lamontagne à Lac-Etchemin;

Me Nathalie Lafontaine.

297-11-2019

**3.5 - Ameublement de bureau**

**CONSIDÉRANT QUE** la restructuration en cours des bureaux administratifs, l'arrivée de nouveau personnel et l'achat de nouveaux postes et matériels informatiques de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** procéder à l'achat d'un nouveau bureau informatique adéquat qui sera partagé par Madame Jacinthe Blanchet et le Directeur incendie. Le prix de la soumission est d'environ 1600 \$.

298-11-2019

**3.6 - Adoption du procès-verbal du 04 octobre 2019**

**ATTENDU QU'**une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le procès-verbal de la séance régulière du 04 octobre 2019 soit adopté.  
ADOPTÉE

299-11-2019

**3.7 - Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2019**

**ATTENDU QU'**une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le procès-verbal de la séance régulière du 25 octobre 2019 soit adopté.  
ADOPTÉE

300-11-2019

**3.8 - Modification des heures d'ouverture du bureau temps des Fêtes**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** les bureaux administratifs de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford situés au 695, rue Carrier soient fermés durant la période des fêtes, soit du 21 décembre 2019 au 05 janvier 2020. Le personnel sera de retour du congé des fêtes le 06 janvier 2020.

ADOPTÉE

**4 - LÉGISLATION**

**4.1 - Avis de motion Règlement 01-2020 Budget et taxation 2020**

CONFORMÉMENT à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, je, soussigné, Maxime Vachon, conseiller, donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant le règlement de taxation et budget pour l'exercice financier 2020 qui portera le numéro 01-2020 ainsi que le plan triennal d'immobilisations.

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption

301-11-2019

**4.2 - Ventes pour taxes 2017**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le Conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford mandate Monsieur Philippe Côté, Directeur général, et Madame Johanne Nadeau, Directrice générale adjointe d'effectuer les préparatifs nécessaires, notamment auprès de la MRC des Etchemins et de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin pour enclencher, s'il y a lieu, une vente aux enchères publique d'immeubles et de terrains dans le but de satisfaire au paiement des arrérages de taxes foncières, des tarifs, des droits et toute autre créance recouvrable en vertu de la Loi auxquelles sommes doivent être ajoutées les intérêts, pénalités et frais encourus.

ADOPTÉE

**5 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**

**5.1 - Compte-rendu du directeur incendie**

Le Directeur du Service Incendie, Richard Fauchon donne un résumé des affaires courantes.

302-11-2019

**5.2 - Aide Financière formation officiers non urbain**

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins de formation pour le cours d'Officier non urbain (nommé ci-après "O.N.U.") destinés aux pompiers volontaires de la

municipalité de Sainte-Rose-de-Watford;

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins en formation "O.N.U." pour l'année 2020-2021 sont de deux pompiers volontaires ou à temps partiel;

**CONSIDÉRANT QU'**en 2015, les coûts de formation pour le cours "O.N.U." étaient de 1529 \$ par candidat et que ladite formation était éligible à une aide financière du ministère de la Sécurité publique (ci-après "M.S.P.") de l'ordre de 1265 \$, ce qui signifie un coût de revient approximatif de 265 \$;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS** de transmettre à la MRC des Etchemins les besoins en formation de la Municipalité, soit deux officiers non urbains et d'assumer les frais de formation qui ne sont pas éligibles à la subvention du M.S.P.

ADOPTÉE.

303-11-2019

### **5.3 - Adoption du Plan de Sécurité Civile et Mesures d'Urgence**

**ATTENDU QUE** les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

**ATTENDU QUE** cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

**ATTENDU QUE** les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

**Pour ces motifs, il est proposé par André Loubier et unanimement résolu :**

**QUE** le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par l'ex.-coordonnatrice municipale de la sécurité civile, le Conseil municipal ainsi que l'actuel coordonnateur municipal de la sécurité civile soit adopté;

**QUE** Philippe Côté, Directeur général et coordonnateur municipal en sécurité civile et Johanne Nadeau, Directrice générale adjointe et coordonnatrice municipale en sécurité civile substitut soient nommés responsables de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

**Adoptée à l'unanimité**

304-11-2019

### **5.4 - Reconstruction toit de la caserne incendie**

**CONSIDÉRANT QUE** la toiture de la caserne incendie de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford est en mauvais état et qu'il y a actuellement des problèmes d'infiltration d'eau;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal désire procéder à l'installation d'une couverture de tôle et de polythène;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** demander des soumissions pour refaire la toiture de la caserne incendie.

ADOPTÉE.

## **6 - VOIRIE TRANSPORT**

### **6.1 - Rapport de l'inspecteur**

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

## **7 - HYGIÈNE DU MILIEU**

305-11-2019

### **7.1 - Servitude borne sèche Charles-Édouard Breton**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a fait l'installation d'une borne sèche sur le lot 4 217 014 appartenant à la succession de Charles-Édouard Breton;

**ATTENDU QUE** la succession de Charles-Édouard Breton est disposée à accorder à la Municipalité une servitude réelle et perpétuelle pour la maintien et l'utilisation de la borne sèche.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil municipal accepte la servitude réelle et perpétuelle de borne sèche accordée par la succession de Charles-Édouard Breton sur le lot 4 217 014;

**QUE** le conseil municipal autorise le maire et le directeur général ou la directrice générale adjointe, en remplacement de ce dernier, à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte de servitude à intervenir avec la succession de Charles-Édouard Breton.

## **8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **8.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

Compte rendu de Monsieur le Maire.

306-11-2019

### **8.2 - Correction d'office à apporter au règlement 05-2019**

**IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'effectuer une correction du règlement numéro 05-2019 qui aurait dû se lire comme suit :

**À l'article 3.1.51 on devrait lire : « Ajouter l'article 19.3.7 au lieu de « Ajouter l'article 19.3.5, l'article 19.3.5 étant déjà existant.**

•

○

51. Ajouter l'article 19.3.7 « Droit acquis à l'égard d'un usage dérogatoire » comme suit :

#### **19.3.7 Droit acquis à l'égard d'un usage dérogatoire**

Un usage dérogatoire est protégé par droit acquis si, au moment où l'exercice

de cet usage a débuté, cet exercice était conforme aux dispositions du règlement de zonage alors en vigueur et si un permis ou un certificat d'autorisation fut émis (si le permis ou le certificat était alors requis par la municipalité).

## **9 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE**

**307-11-2019**

### **9.1 - Contrat Escouade Canine MRC 2017**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de nommer un contrôleur animalier afin d'appliquer la réglementation municipale concernant les animaux (ex. : vente de médailles, tenue d'un registre à jour, gestion des plaintes, etc.);

**ATTENDU QU'**une entente intitulée "Offre service animaliers 2020" à intervenir entre la Municipalité et l'Escouade Canine MRC 2017;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'APPROUVER** l'entente entre la Municipalité et L'Escouade Canine MRC 2017 relativement au contrôle des animaux au montant forfaitaire de 102.40 \$ mensuellement pour leurs services, taxes en sus pour une période d'un (1) an débutant le 1er janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2020;

**D'AUTORISER** le Maire ainsi que le Directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité.

## **10 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

**308-11-2019**

### **10.1 - Activité Loisirs : Glissades d'hiver, embauche préposés**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une proposition de Madame Cathy O'Rourke concernant l'ouverture des glissades pour la saison d'hier 2019-2020;

**CONSIDÉRANT QUE** les personnes concernées pour assurer ce service sont : Monsieur Daniel Bernier, Madame Julie Talbot, Monsieur Michel Paradis et Madame Cathy O'Rourke;

**CONSIDÉRANT QUE** les heures proposées pour l'ouverture des glissades sont de 12h30 à 16h00 les samedi et dimanche à compter du 14 décembre 2019 (si les conditions le permettent) jusqu'au 1er mars (si les conditions le permettent);

**ATTENDU QU'**un horaire spécial sera aussi prévu pour la période des fêtes.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Goudreau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la Municipalité accepte l'offre de service proposée par les quatre personnes ci-haut mentionnées pour la saison d'hiver 2019-2020 relativement à l'ouverture des glissades dans la Municipalité. Le salaire demandé de 13.50 \$/heure est accordé.

**ADOPTÉE**

**309-11-2019**

### **10.2 - Contrat fleurs 2020 à Serres Laliberté**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une soumission au montant de 2666.49 \$ plus les taxes applicables relativement à la confection des jardinières, balconnières et les pots pour l'année 2020 de la compagnie Serres Laliberté inc. à Sainte-Claire;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter ladite soumission des Serres Laliberté pour les jardinières, balconnières et pots pour l'année 2020.

ADOPTÉE.

**10.3 - Comité de Pilotage PFM-MADA Compte-rendu rencontre 23 septembre 2019**

Dépôt

**11 - CORRESPONDANCE**

**11.1 - Correspondances diverses**

Correspondance déposée à la table du conseil

**11.2 - Résolution Sainte-Sabine**

Dépôt de l'extrait de résolution intitulé "Dégagement ligne électrique" et adopté par la municipalité de Sainte-Sabine qui demande à la MRC des Etchemins une révision de la réglementation concernant la bande de protection (un droit de coupe sur la route de Ste-Sabine afin de dégager la ligne d'Hydro-Québec sur une largeur de 80 pieds) ainsi qu'une autonomie décisionnelle en ce qui a trait aux permis de coupe de ladite bande.

**12 - VARIA**

310-11-2019

**12.1 - Demande Fabrique : Commandite financement Église : Chorale Noël**

**CONSIDÉRANT QUE** le Groupe Vocalis présentera son spectacle de Noël à l'Église de Sainte-Rose-de-Watford le 7 décembre 2019 à 19h30;

**CONSIDÉRANT QUE** le Groupe Vocalis est sous la direction musical de Monsieur Yvan Nadeau;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE commanditer l'événement pour un montant de 200 \$.

**12.2 - Plan triennal MRC 2020-2023**

Dépôt pour commentaires.

311-11-2019

**12.3 - Demande d'appui nouveau fonds réseau routier local**

**Demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local**

**CONSIDÉRANT QUE** de nombreuses routes en milieux ruraux sont en piètre état;

**CONSIDÉRANT QUE** des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Programme de voirie locale actuellement en vigueur

ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Saint-François et cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon) ont signé une entente confiant à la MRC la réfection et l'entretien de cette route;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Saint-François et ces cinq municipalités initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- La capacité de payer des municipalités;
- L'accès difficile aux programmes existants;
- Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- La pérennité des infrastructures.

**EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Maxime Vachon IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);

**QUE** la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes en milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments suivants :

- La capacité de payer des municipalités;
- L'accès difficile aux programmes existants;
- Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- La pérennité des infrastructures.

**QUE** cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport avec copie à la députée, Madame Stéphanie Lachance, afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires;

**QUE** le Maire et Directeur général ou la Directrice générale adjoint, en remplacement de ce dernier, soient autorisés à signer les documents requis à cette fin.

312-11-2019

**12.4 - Demande la Grande Guignolée des Médias**

**ATTENDU QUE** Madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, agit à titre de présidente d'honneur de la cueillette de la Solidarité et de La grande guignolée des médias 2019 qui se tiendra le 5 décembre prochain;

**ATTENDU QUE** jusqu'au 17 décembre prochain, la population des Etchemins est sollicitée afin de participer à la cueillette de la solidarité et La grande guignolée des médias 2019;

**ATTENDUE QUE** notre députée nous invite à renouveler notre engagement comme dans les années passées pour un montant représentant 0.11 \$ per capita;

**ATTENDU QUE** la reconduite de l'ensemble des contributions est importante pour permettre à l'organisme l'Essentiel des Etchemins de poursuivre sa mission concernant la lutte contre la pauvreté;

**ATTENDU QUE** la Municipalité entend manifester son appui à cette activité;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : André Loubier**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accorder une contribution de 80 \$ en lien avec cet événement.

**313-11-2019**

**12.5 - Achat d'équipement incendie**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Maxime Vachon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'acheter deux "kits" d'équipement de protection nécessaires pour deux pompiers.

ADOPTÉE

**314-11-2019**

**12.6 - Pneus d'hiver**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'acheter deux pneus d'hiver avant pour le camion incendie autopompe-citerne (613 P) à 1500 \$ chacun posé et balancé à Saint-Georges et d'autoriser Claude Vincent à faire les vérifications nécessaires.

**12.7 - Blâme**

Le conseiller municipal Maxime Vachon porte un blâme contre le Monsieur le Maire pour manque de jugement dans un dossier.

**13 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**315-11-2019**

**14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon**  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 20h11.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Hector Provençal  
Maire

\_\_\_\_\_  
Philippe Côté, directeur général et  
secrétaire-trésorier

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Hector Provençal  
Maire